

## **Le mot du maire**

---

L'année 2015 touchant à sa fin, c'est avec plaisir que je vous adresse le bulletin municipal, que les conseillers et moi-même avons voulu complet, diversifié et nous l'espérons attractif.

Outre les informations sur le budget communal, les subventions, les investissements et les travaux, l'état civil, des informations pratiques... vous pourrez vous remémorer ou prendre connaissance des nombreuses manifestations qui se sont déroulées cette année.

La cérémonie récente du 11 novembre a revêtu cette année, un caractère particulier par la présence des enfants de l'école et de leurs enseignantes qui ont rendu hommage aux combattants par l'interprétation d'un très beau chant. L'école joue un rôle primordial et essentiel dans la transmission de l'histoire et dans le devoir de mémoire : un grand merci aux enseignantes et aux enfants.

Face aux attentats de ce 13 novembre, qui frappent de façon barbare et injuste de nombreuses familles, je tenais à leur exprimer tout notre soutien et compassion et à rappeler à chacun d'entre nous qu'il convient de faire preuve de vigilance, de solidarité et de fraternité.

2015 a été l'année de nombreuses réalisations tendant à la sécurité des habitants, la prochaine année devrait être axée sur la propreté et le bien-vivre dans notre village.

Pour conclure, je vous invite à résister à ce climat d'austérité et de vivre cette fin d'année dans la paix et la joie d'être ensemble.



**Jean-Louis BRUXELLE**

## **Le mot de l'adjoint, *vice président de la commission information***

Nous avons promis de communiquer plus régulièrement avec les Vecquemontoises et Vecquemontois, avec un bulletin municipal plus clair, plus complet, plus agréable à lire et que vous pouvez consulter régulièrement, puisqu'il contient des informations pratiques auxquelles vous pouvez avoir besoin d'accéder à n'importe quel moment. Vous en découvrez à cet instant le second numéro.

Nous nous étions également engagés à doter votre commune d'un **site Internet ( [www.vecquemont.fr](http://www.vecquemont.fr) )**, et c'est chose faite depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Ce site est consultable par tous. Nous invitons les présidents d'associations qui interviennent sur le territoire de notre commune à lui donner tout son sens, en communiquant toutes les informations utiles aux habitants de Vecquemont. Nous nous ferons un plaisir de les publier gratuitement.

Pensez aussi à **vous abonner à la Newsletter** (à partir de la page d'accueil du site ci-dessous) de Vecquemont afin de recevoir régulièrement par courriel les nouvelles informations de la commune.

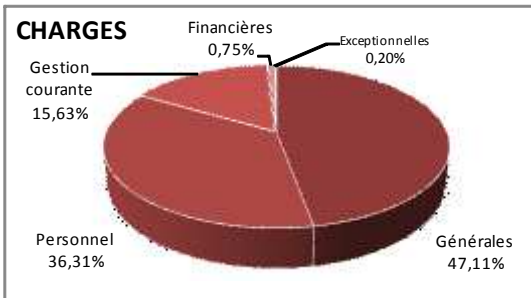


Mais la vie d'une commune ne peut se résumer à ces outils de communication, et ne serait pas ce qu'elle est sans l'investissement de certaines personnes, qui œuvrent au quotidien pour nous apporter de la joie de vivre, des distractions, des repas dansants, des sports pour tous, de la culture, bref, tout ce qui manquerait cruellement dans nos communes rurales, sans le dévouement des bénévoles. En constatant le temps qu'ils consacrent aux autres, sans rien attendre en retour, nous avons décidé de leur rendre un hommage bien mérité. Aussi, nous mettrons à l'honneur, dans nos prochains bulletins municipaux, celles et ceux qui le voudront bien- en dressant leur portrait, afin que vous puissiez faire leur connaissance.

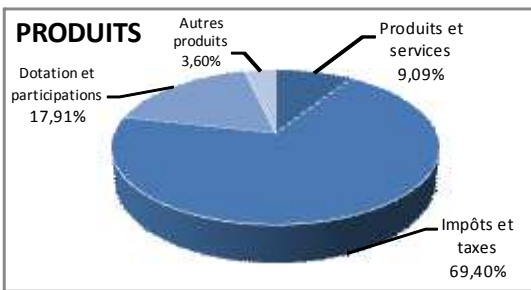
Nous vous invitons donc à découvrir le premier portrait de cette série, et vous en souhaitons bonne lecture.

**Jean-Luc LOGIEST**

## Budget - Exercice 2015



Charges	Montant
Générales	235 500
Personnel	181 500
Gestion courante	78140
Financières	3 745
Exceptionnelles	1 000



Produits	Montant
Produits et services	45 437
Impôts et taxes	346 810
Dotation et participations	89 499
Autres produits	18 000

**Annuité de la dette :** ..... **26 745 €**  
 • pour la population (550 hab.) : ..... **48,62 € par habitant**  
 • produit de fonctionnement : ..... **5,35 %** (ce ratio ne doit pas excéder 20 %)

Taxes 2015	Vecquemont	Moyenne du département
Taxes foncières - Propriété bâties	<b>11,62 %</b>	14,06 %
Taxes d'habitation	<b>6,47 %</b>	14,70 %

Suite aux interrogations de plusieurs administrés, il est rappelé que **le taux des trois taxes a bien été baissé** de 5% en 2014.

Actuellement, les modifications importantes d'imposition sont dues à d'autres facteurs, comme la suppression de la 1/2 part pour les personnes veuves... Le gouvernement s'étant engagé à rembourser, il est conseillé de contacter le centre des impôts afin d'obtenir tous les renseignements pour bénéficier de ces mesures.

Les petites augmentations correspondent à la hausse de la base définie tous les ans par l'État.

## Subventions 2015 aux associations

Coopérative scolaire.....	200 €	Association A.P.E.R.V.A.B.....	200 €
U.S.D.V.B.A. ....	3 200 €	Les Capucines de Vecquemont .....	510 €
Cercle d'animation Vecquemontois.	1 000 €	Association U.S.E.P.....	140 €
Association de Chasse en plaine .....	200 €	Association Bien Vivre à Vecquemont	250 €
Société de Chasse en plaine .....	200 €	Souvenir français.....	80 €
Association de chasse et pêche*.....	1 000 €	Divers .....	1 000 €
Gymnastique volontaire.....	500 €		
Club des Aînés de Vecquemont .....	400 €	<b>Soit un total de .....</b>	<b>9 200 €</b>
CATM.....	150 €	<i>* L'association propose d'aider les jeunes chasseurs et pêcheurs et d'organiser une sortie nature pour les enfants de l'école.</i>	
ADM .....	100 €		
Resto du Cœur .....	70 €		

## Investissements et travaux

**Réalisé :** .....

- Matériel pour la **salle des fêtes** (lave-vaisselle, évier, cuisinière)
- Matériel divers (broyeur de branches, tracteur tondeuse, barnum, tables, bancs, ordinateur)
- **École** (remplacement de la chaudière, grillage, arrêt sécurisé pour le car scolaire)
- **Salle des associations** (aménagement intérieurs)
- Nettoyage de l'**aire de jeux** et remise en état du court de **tennis**
- Remise en état du chemin le long des jardins

**Projets :** .....

- **Entretien des bâtiments**  
(démoussage de la toiture de l'église, protection du mur de la scène de la salle des fêtes, portail et allée du cimetière, toiture du garage de la maison communale, nettoyage et protection de la façade de l'église)
- **Salle multiactivités** (peinture, extension, aménagement de toilettes handicapés)
- **École** (préau, grillage et portes)
- **Éclairage public** (remplacement des armoires et pose de variateur)
- **Accessibilité** (mairie, cours arrière et église)
- Élargissement de la ruelle des myosotis avec un seul sens de circulation
- Entretien des **panneaux de circulation**, pose de panneaux d'interdiction pour les camions
- **Ateliers municipaux** (étude pour la réalisation d'un grenier)
- **Salle polyvalente** (sensibilisation des usagers pour limiter les nuisances sonores et remplacement de la cuisinière à gaz)



# État civil 2014 - 2015

## Mariage de :

- Gabrielle LELEU et Benjamin MARCHEUX  
le 12 juillet 2014
- Valérie HEQUET et Évi FERRON  
le 4 avril 2015
- Valérie ROY et Pascal PEUVOT  
le 11 juillet 2015
- Laëtitia DAILLY et Dominique BOUDONNET  
le 8 août 2015

## Naissance de:

Marius MARCHEUX le 23 octobre 2015

## Nos peines, c'est avec tristesse que nous avons appris les décès de :

- Michel VALENCOURT le 26 mars 2015
- Serge DUVAL le 18 mai 2015
- Madeleine DUVAL le 25 mai 2015
- Michel LAMIRAND le 27 juillet 2015

## Concessions du cimetière :

*La concession à perpétuité n'existe plus.*

- Concession trentenaire : ..... 100 €
- Concession cinquantenaire : ..... 150 €
- Columbarium : ..... 400 €



## Tarifs de la salle polyvalente :

Prix de location de la salle polyvalente à partir du 1er janvier 2016 :

- Personnes extérieures au village : ..... 510 €
- Habitants de Vecquemont : ..... 235 €

**Le tarif de location des barnums :** 5 X 6 mètres : 50 € - 5 X 9 mètres : 60 €

En ce qui concerne le **prêt des tables et des chaises**, les employés communaux passent beaucoup trop de temps à porter et récupérer le matériel chez les habitants, d'autant plus qu'ils sont souvent contraints de passer plusieurs fois chez les particuliers.

**Seuls les plateaux, bancs et chaises pourront être prêtés aux habitants sous réserve que les barnums ne soient pas loués.**

Les demandes de plateaux, bancs et chaises devront être enregistrées à la mairie. Pour les chaises, la priorité sera donnée aux personnes qui louent les barnums.

Les livraisons auront lieu le vendredi ou la veille des jours fériés à 8 h 15.

La reprise du matériel aura lieu exclusivement le lundi ou mardi matin à 8 h 15 et pour les jours fériés la reprise sera fixée par les services municipaux.

En cas d'absence du demandeur, le matériel ne sera pas livré. De même, pour la reprise du matériel, si le demandeur est absent, il devra prendre contact avec la mairie et restituer le matériel lui-même.

## Portrait d'une bénévole

Vous l'avez forcément déjà croisée, sur les chemins qui mènent de Vecquemont à Daours, et de Daours à Vecquemont. Car elle n'a pas attendu la réconciliation « officielle » de nos deux villages pour se consacrer indifféremment aux habitants et associations des deux communes.

Elle est peut-être déjà venue sonner à votre porte, pour quêter quelques euros qui seront reversés à l'Association « Les papillons blancs », à l'occasion de l'opération « Brioches ». Ou encore, pour vendre des billets de tombola au profit des malades, qui pourront profiter d'un pèlerinage à Lourdes.



Pourtant, Simone Hébert n'est originaire ni de Vecquemont, ni de Daours. Aujourd'hui septuagénaire, Picarde d'origine (et fière de l'être, ajoute-t-elle), elle est née à Amiens, et fut une vraie citadine jusqu'en 1979. Avec Dominique, qu'elle a épousé en 1973, ils sont venus s'installer ici, à Vecquemont. Ils y ont élevé leurs trois enfants. Simone a continué d'exercer ses fonctions au sein d'une pizzeria à Amiens, jusqu'à sa retraite en 2000. Si la ville ne lui a jamais manqué, elle reconnaît que l'absence de permis de conduire lui a parfois coûté. Mais elle n'a pour autant pas de regret d'avoir choisi d'habiter la campagne.

C'est sa gentillesse naturelle qui l'a poussée, dès qu'elle l'a pu, à se consacrer aux autres. D'abord, elle a donné de son temps pour la paroisse. Outre la vente des billets pour Lourdes, elle fut catéchiste bénévole durant sept ans, jusqu'en 2011. Autant dire qu'elle a bien connu certains enfants du village, qui ont déjà bien grandi ! Elle est aujourd'hui membre de l'équipe des funérailles de la paroisse, de ceux qui tentent d'alléger le poids du chagrin des personnes qui disent adieu à leurs proches. Et puis, pour le plaisir, elle chante aussi dans la chorale de la paroisse de l'Hallue.

Elle ne se montre pourtant en aucune manière indiscrette, et ne questionne jamais ses interlocuteurs quant à leurs idées religieuses. Elle met en cela, un point d'honneur à respecter la liberté de penser et de croire de chacun.

Et puis, en 2004, elle s'est très largement impliquée dans le projet d'ouverture de la **bibliothèque de Vecquemont**, à laquelle elle est fidèle depuis maintenant 11 ans. Même si la fréquentation trop faible la déçoit, elle n'a pour le moment, pas l'envie



d'abandonner sa permanence **chaque mercredi soir, de 17 h à 18 h 30**. Elle y retrouve chaque semaine un petit groupe de fidèles, et compte une vingtaine d'emprunteurs-lecteurs réguliers, essentiellement des adultes. Si quelques familles sont également inscrites, Simone se désespère de l'absence d'enfants. Elle sera donc heureuse de profiter de cette modeste tribune pour rappeler qu'ils sont les

bienvenus, soit pour venir emprunter des livres, soit pour passer une heure trente en sa compagnie, et bénéficier d'un endroit tranquille où ils pourront prendre du plaisir à une lecture en toute quiétude.

Et puis, il faut rappeler que Simone Hébert renouvelle très régulièrement les livres de la bibliothèque -pour les enfants et les adultes- en travaillant en étroite collaboration avec le bibliobus.

Mais Simone fait aussi parfois le chemin de Vecquemont à Daours pour s'offrir quelques moments à elle, en profitant à son tour de ce qu'offrent les associations, en maintenant du lien social dans nos villages. D'une nature gaie et enjouée, elle est passionnée de danse, elle ne manque jamais les cours dispensés à Daours. Elle aime tout danser, mais ce qu'elle préfère et ce qu'elle danse parfaitement c'est la valse musette. Et puis, elle se rend chaque semaine alternativement à Daours et à Vecquemont au club des aînés pour y retrouver ses amis. Scrabble ou cartes, elle est la seule femme Vecquemontoise au sein d'une équipe de joueurs de belotte. Gageons que son tempérament lui permet de s'en sortir la tête haute !

Ses activités multiples et son investissement auprès des autres permettent à Simone de continuer de mettre un pied devant l'autre très régulièrement. Pourtant, le temps passe si vite qu'elle ne se sent plus capable de réaliser l'un de ses rêves : l'infatigable marcheuse ne s'engagera jamais sur les chemins de Compostelle.



## Les activités périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire prévue par le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 les horaires de l'école ont été aménagés. Les élèves n'ayant plus classe le **jeudi après-midi**, le choix a été fait par la commune de proposer **gratuitement** de véritables activités à l'ensemble des enfants.

### Année scolaire 2014-2015

Près de 90 % des enfants ont participé aux **activités artistiques, sportives et culturelles** proposées par l'association Diabolo sous forme d'ateliers le **jeudi après-midi** de 14 à 17 h. :

#### 1ère période :

- **Atelier sport** : jeu et découverte de nouveaux sports
- **Atelier expression corporelle et théâtrale** : se mettre en scène, mettre en scène, jouer la comédie
- **Journal, atelier d'écriture** : construction d'une histoire ou d'un journal local
- **Atelier Jouer avec la science** : découverte de la science en s'amusant

#### 2ème période :

- **Atelier nature** : découverte de la nature, initiation au jardinage
- **Atelier contes en folie** : découvrir les livres autrement, créer le sien...
- **Atelier cirque et magie** : initiation aux arts du cirque et de la magie
- **Atelier son et lumière** : création d'un son et lumière

#### 3ème période :

- **Atelier son et lumière** : création d'un son et lumière de la commune
- **Atelier cuisine mystérieuse** : découverte de techniques, d'aliments, de goûts...
- **Atelier arts plastiques** : découvrir les nouvelles techniques de travaux manuels...
- **Atelier drôles d'expériences** : découvertes de petites expériences surprenantes...





## Année scolaire 2015-2016

### 1ère période : septembre - octobre

- **Atelier sur les traces des hommes préhistoriques** : en passant par la peinture rupestre, la maîtrise du feu et la création de pièges, voyager à travers le temps
- **Atelier « O’pagaies »** : kayak
- **Atelier « photo en folie »** : exprimer à travers la photographie une histoire, jouer un rôle, le mettre en scène et photographier sa propre histoire



### 2ème période : novembre - décembre

- **Atelier l’art dans tous ses états** : faire une exposition digne des plus grands créateurs
- **Atelier création de jeux de société** : inventer son propre jeu de société
- **Atelier « stop motion »** : réaliser un film d’animation



## La chasse aux œufs le 1er avril

A l'occasion de la fête de Pâques, une chasse aux œufs a été organisée par la commune le **mercredi 1er avril 2015** au terrain de football de Vecquemont.

Elle a réuni de nombreux enfants qui ont pu repartir avec des œufs en chocolat.



## Réunion des associations le 3 avril 2015

Les associations de la commune se sont réunies le vendredi **3 avril 2015** afin de préparer les animations qui seront organisées dans la commune au cours de cette année.





## Tournoi de boules du 1er mai



Le traditionnel tournoi de boule s'est déroulé le 1er mai.

L'apéritif a été offert par la commune et un barbecue a été allumé afin de permettre aux participants de préparer leur repas.

En fin d'après-midi, les vainqueurs ont été récompensés.



## Voyage à Château-Thierry le 4 juin

Le club des aînés vecquemontois a organisé un voyage à Château-Thierry programme de journée :

- Visite d'une fabrique artisanale de foie gras avec dégustation à Trélou-sur-Marne
- Déjeuner sur les bords de la Marne au restaurant « Le Saint Ferréol »
- Visite de la maison Champagne Pannier avec dégustation (à Château-Thierry)
- Spectacle de fauconnerie au château médiéval.
- Retour vers 20 h 30

Une grande satisfaction pour tous les participants.

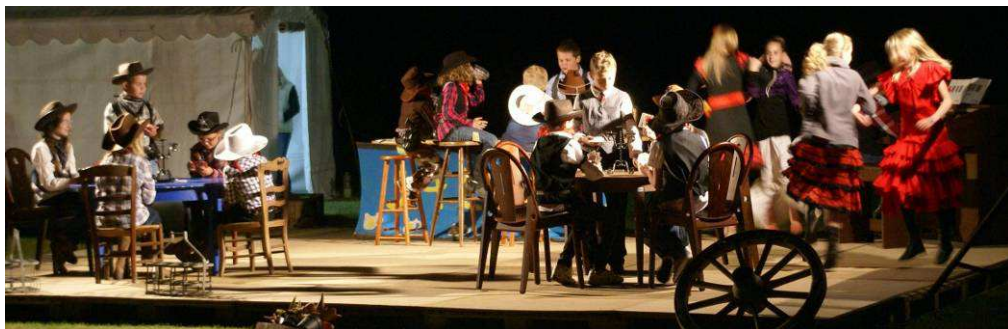


## Challenge sportif intercommunal le 6 juin

Un grand merci au vecquemontoises et vecquemontois qui ont défendu les couleurs de notre commune, en participant à une des épreuves suivantes :

- **pour les 6-12 ans** : Football à 4 – course à pied (2 km env.) – Tennis de table – Jeux picards
- **pour les plus de 12 ans** : rallye VTT (30 km env.), Pétañque (triplette), course à pied (10 km env.), Football (équipe de 4), tennis de table, jeux picards, tir à l'arc

La journée s'est terminée par un **SON ET LUMIÈRE** proposé par les enfants dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaires.





## Fête des écoles le 6 juin

L'APERVAB a organisé, le samedi 13 juin 2015, la fête des écoles. A cette occasion, les élèves ont présenté un spectacle (danses, chants...) préparé par les enseignantes d'Aubigny et de Vecquemont.



Ensuite, une kermesse, animée par les parents d'élèves, a rencontré un vif succès.



## Une semaine en Lozère pour les 12-17 ans

Les municipalités de Daours et de Vecquemont ont proposé aux jeunes de 12 à 17 ans de partir en vacances une semaine en Lozère du **19 au 26 juillet 2015**.



## Fête et réderie de la Saint Jean le 28 juin

La fête de la Saint Jean a été l'occasion d'organiser une réderie, un marché, un repas et un feu de Saint Jean avec une animation musicale avec la participation du groupe Stratus.





## Fête du 14 juillet

Activités du 14 juillet : jeux, repas organisé par la commune et le feu d'artifice avec la participation de la commune de DAOURS.





## Fête communale le 6 septembre

A l'occasion de la fête communale, un manège, un stand de tir , une pêche aux canards et un stand de barbe à papa ont été installés.

Un repas a été proposé par les associations et un défilé de la **fanfare de Longueau** a été organisé dans les rues de la commune.



## L'exposition une Terre de mémoire en Somme

Jean-Louis BRUXELLE, l'équipe municipale et les membres du bureau de la communauté de communes du Val de Somme ont inauguré l'exposition "Une terre de mémoire en Somme" en présence de Madame Virginie CARON-DECROIX, vice-présidente du Conseil départemental, le **dimanche 13 septembre 2015** à la salle polyvalente.

Cette inauguration a été suivie d'un défilé de voitures anciennes et d'un apéritif.

L'exposition était accessible au public de 10 à 17 heures du 13 au 20 septembre 2015 et elle a rencontré un réel succès.





## Halloween le 31 octobre

Félicitation aux enfants de la commune qui, à l'occasion d'Halloween ont défilé dans les rues de la commune dans de magnifiques costumes !



## Commémoration du 11 novembre

Une participation importante pour la cérémonie du 11 novembre avec le concours des enfants de l'école et de leurs enseignantes qui ont rendu hommage aux combattants par l'interprétation d'un très beau chant.



# Civisme

## Nuisances sonores : travaux de bricolage et de jardinage.

Article 11 de l'arrêté préfectoral relatif à l'utilisation des tondeuses et autres outils à moteurs thermiques qui est autorisée :

- du **lundi** au **vendredi** ..... de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- le **samedi** ..... de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- le **dimanche et jours fériés**..... de 10 h 00 à 12 h 00

Cela concerne les travaux de bricolage réalisés par des particulier à l'aide d'outils ou d'appareil susceptible de porter atteinte, en raison de leur intensité sonore, à la tranquillité du voisinage ou à la santé par sa durée, sa répétition ou son intensité, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive).



## Déjections animales (chiens, chevaux...)



Le **ramassage des déjections est obligatoire** depuis avril 2002, même dans le caniveau. Pour que votre animal soit apprécié de tous, ramassez ses déjections.

Pour cela, munissez-vous de sachets, cela vous évitera une **sanction (PV de 35 euros)** car nous souhaitons conserver notre village accueillant et propre.

**Déchetterie** située à côté de la gare de Corbie

Carte d'accès obligatoire (établie sur place sur présentation d'un justificatif de domicile)

**Horaires d'Hiver** (du 1er octobre au 31 mars)

**Lundi, mercredi, vendredi, samedi** : .....9h-12h et 14h-18h

**Mardi, jeudi** : ..... 14h-18h

**Dimanche** : ..... 9h-12h

## Circulation



Nous vous rappelons qu'il convient de respecter le **sens de circulation** et la **vitesse** dans les rues de la commune.

Pour information, **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** sera en cours d'élaboration à partir du premier trimestre 2016.

## Dates à retenir

<b>4 décembre :</b>	repas du téléthon
<b>6 décembre :</b>	élections régionales (1er tour) de 8 h 00 à 18 h 00
<b>11 décembre :</b>	spectacle de Noël des enfants à 18 h 00
<b>12 décembre :</b>	repas des aînés
<b>13 décembre :</b>	élections régionales (2nd tour) de 8 h 00 à 18 h 00
<b>19 décembre :</b>	distribution du colis des aînés à partir de 9 h 00
<b>8 janvier :</b>	vœux du maire à 20 h 00



## Randonneurs de Vecquemont

**RENDEZ-VOUS A 9 HEURES le dimanche 13 décembre 2015** à la maison des associations pour la dernière randonnée de l'année. Le parcours prévu est le suivant : Direction, Roquette, Lamotte-Brebière-Glisy-Blangy-chemin du halage (14 km env.)

## Agence postale communale de Daours



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

**Nouveaux horaires :**

**Lundi et samedi :** ..... 9 h 30 - 12 h 00

**Mercredi et Vendredi :** ..... 15 h 00 - 18 h 00

## Mairie

**Horaires d'ouverture du secrétariat :** mardi -jeudi de 14 h à 18 h / vendredi de 9 h à 12 h

**Permanence du maire et des adjoints :** ..... le mercredi de 18 h à 19 h

**Coordonnées :** .....tél. **03 22 48 44 73** ou 09 75 45 15 11 / Fax 03 22 96 84 24

**Courriel :** .....[mairiedevequemont@orange.fr](mailto:mairiedevequemont@orange.fr)

**Site internet :** ..... [www.vecquemont.fr](http://www.vecquemont.fr)



Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins en novembre 2015

Responsable de la publication : Jean-Louis BRUXELLE / Rédaction : Commission d'information

Réalisation : Frédéric KUNCZE